

SOCIÉTÉ. A l'initiative du Parti socialiste, un débat public s'est tenu hier sur le délicat sujet de légalisation des mères porteuses

Gestation pour autrui : le PS lance le débat à La Rochelle



Sylvie Mennesson, Michèle André et Laure Camborieux, de gauche à droite. (photo Agnès Naveaux)

Sylvie Mennesson, co-présidente de Clara (comité de soutien pour la légalisation de la gestation pour autrui et l'aide à la reproduction assistée), a défrayé la chronique il y a quelques années, lorsqu'elle et son mari sont devenus parents en recourant à une mère porteuse, en Californie. Après la naissance de leurs filles - des jumelles - ils se sont évidemment heurtés à la justice française pour être reconnus comme le père et la mère de leurs filles.

Sylvie Mennesson était à La Rochelle, hier soir, aux côtés de Laure Camborieux, présidente de Maia (association d'aide aux couples infertiles), Michèle André, présidente du groupe de travail au Sénat sur la maternité pour autrui, Sylvain Rolland, avocat et référent national de l'APGL pour la gestation pour autrui, et de Pouria Amirshahi, secrétaire national du Parti socialiste chargé des droits de l'Homme. Tous les cinq intervenaient à l'occasion d'un débat public - il semble que ce soit le premier du genre - sur la gestation pour autrui, à l'initiative de la section PS de La Rochelle et d'HES (Homosexualité et socialisme). Trois d'entre eux - Sylvie, Laure et leurs maris respectifs, Sylvain et son compagnon - ont eu recours à une mère porteuse, tous les trois aux Etats-Unis. Avec ce que cela suppose de complications, et de dépenses : dans le cas de Sylvain, 12 000 dollars de rémunération à la mère porteuse, 6 000 à la donneuse d'ovocytes, 15 000 au cabinet d'avocats américain qui a permis l'opération, plus de menus frais de billets d'avion. 10 000 dollars tout compris pour Laure, qui a fourni ses propres ovocytes. On comprend pourquoi les associations plaident pour la légalisation en France de la gestation pour autrui, dans le cadre de la révision de la loi de bioéthique.

Le Parti socialiste n'a pas arrêté sa position et continue de débattre, a répété Pouria Amirshahi, qui a clairement exprimé son opinion : « On ne peut pas utiliser les progrès de la science pour satisfaire un désir personnel. Etre parent, ce n'est pas un droit, c'est une possibilité ». La sénatrice André ne partage pas cet avis, notamment pour en finir avec l'hypocrisie. Sylvie Mennesson, elle, assure que la société française est prête à adopter la gestation pour autrui. N'est-elle pas un peu trop optimiste ?

Auteur : Christiane Poulin